

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2018

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN441

présenté par  
M. Bridey, rapporteur

-----

### ARTICLE 25

Après l'alinéa 12, insérer l'alinéa suivant :

« - au premier alinéa, après le mot : "matériels" , insérer les mots : "et connaissances" . »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec les dispositions prévues à l'alinéa 19 de l'article 25.